



Observation des Marées au débarquement - OBSDEB

Ganguis à panneaux

Méditerranée

Navires de moins de 12 mètres inscrits au fichier flotte

2018

Le gangui, qui appartient à la famille des chaluts à panneaux ou à perche, est un engin de pêche traditionnel remorqué à basse vitesse sur les herbiers de posidonies.

Cette activité très encadrée est autorisée uniquement dans les prud'homies du Var et adjacentes.

Elle se pratique toute l'année.

Pour les chaluts à panneaux (« grand gangui »), les marées durent entre 8 et 12 heures et se déroulent sur des fonds de 20 à 30 mètres.

Le maillage étiré de 20 mm capture principalement des espèces qui constituent la catégorie commerciale « soupe » (scorpéanidés, labridés et autres petites espèces de fond), des céphalopodes (seiche et poulpe) et des rougets.

Cette fiche décrit une des activités de pêche soumise à l'adoption d'un Plan de Gestion dans le cadre du règlement européen (CE) n°1967/2006.

Les « petits ganguis » qui sont utilisés pendant les périodes hivernales, avec des zones de pêche plus côtières et qui ciblent poissons et invertébrés ne sont pas représentés dans cette fiche.



Chiffres clefs en 2018 pour les navires pratiquant ce métier toutes espèces confondues



13

navires

de moins de 12 m inscrits au fichier flotte

145 t

volume débarqué estimé

1 694 400 €

valeur débarquée estimée

Navire moyen en 2018

50,8

Puissance moyenne (kW)

8,8

Longueur moyenne (m)



1,8

Marins à bord



8,5

mois d'activité par an

120

marées par an



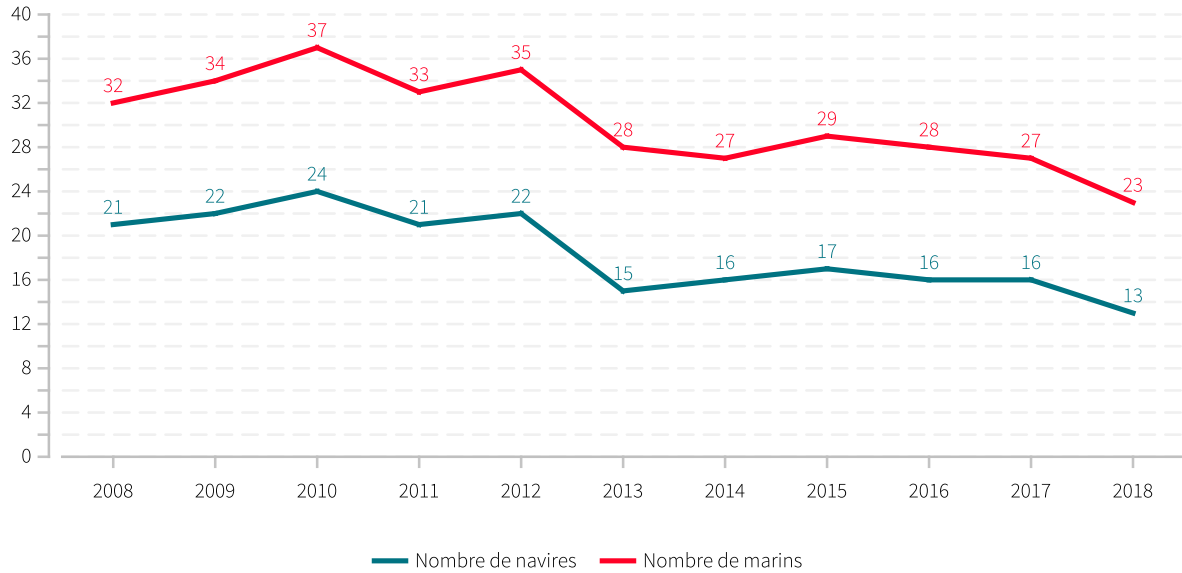
11,2 t

en moyenne pour
130 338 €

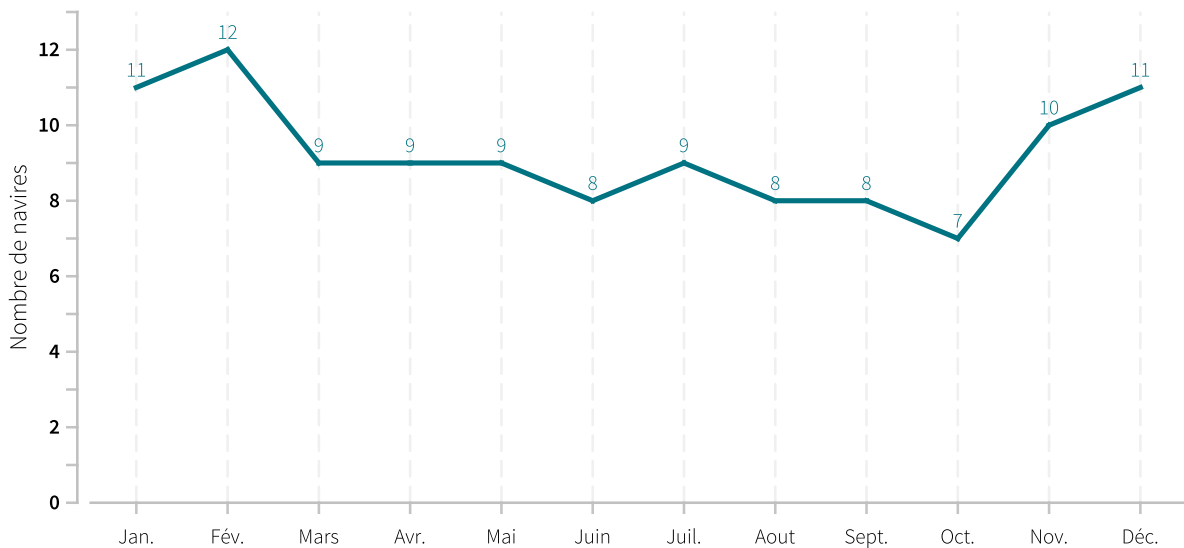
"Il existe par ailleurs 1 navire de 12 mètres et plus pratiquant ce métier en 2018."



Evolution du nombre de navires et du nombre de marins entre 2008 et 2018

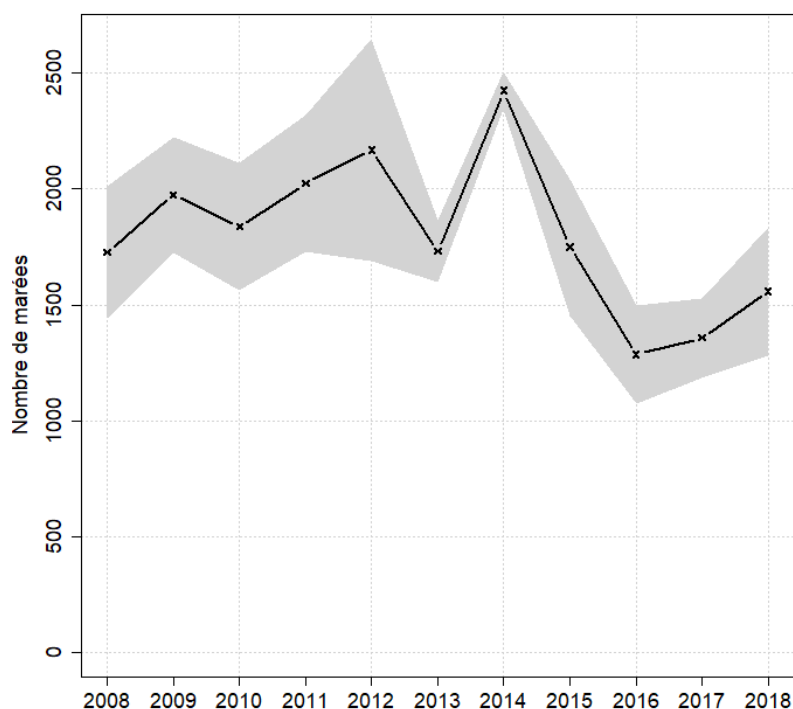


Saisonnalité du métier en 2018





Evolution du nombre total de marées estimées à l'année entre 2008 et 2018



Caractéristiques des marées

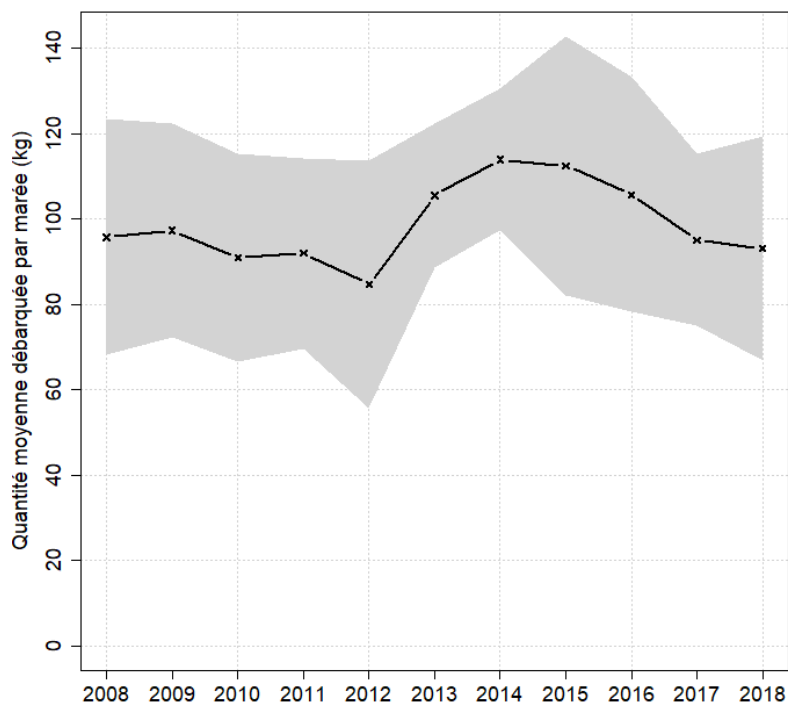
Chiffres clefs de l'année pour le métier toutes espèces confondues

	Moyenne
Quantité (kg) débarquée par marée	93.2
Quantité (kg) débarquée par litre de carburant	4.4
Valeur (euro) débarquée par marée	1086.9
Valeur (euro) débarquée par litre de carburant	50.9
Consommation (L) de carburant par marée	21.3

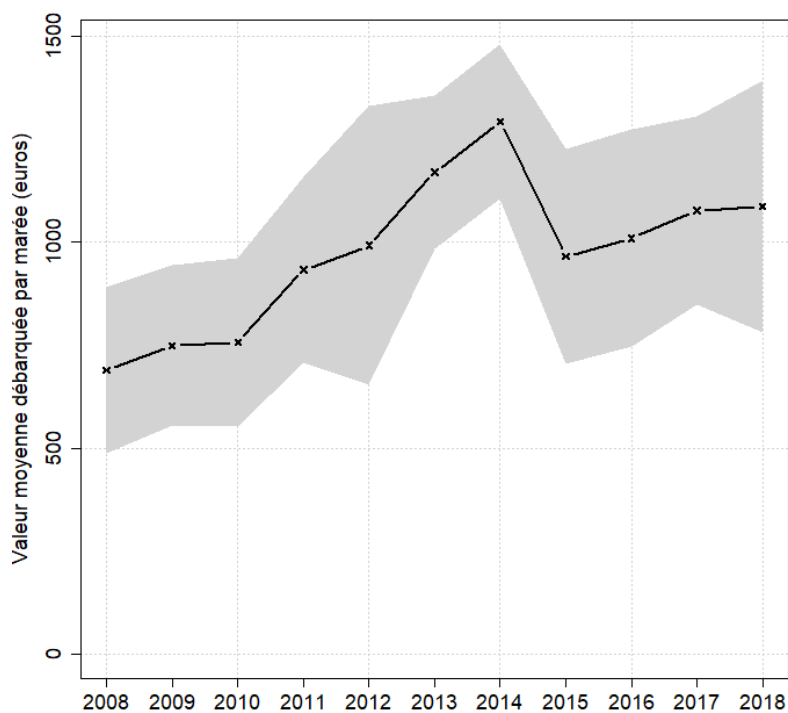


Evolution de la production par marée toutes espèces confondues

en volume (kg/marée)

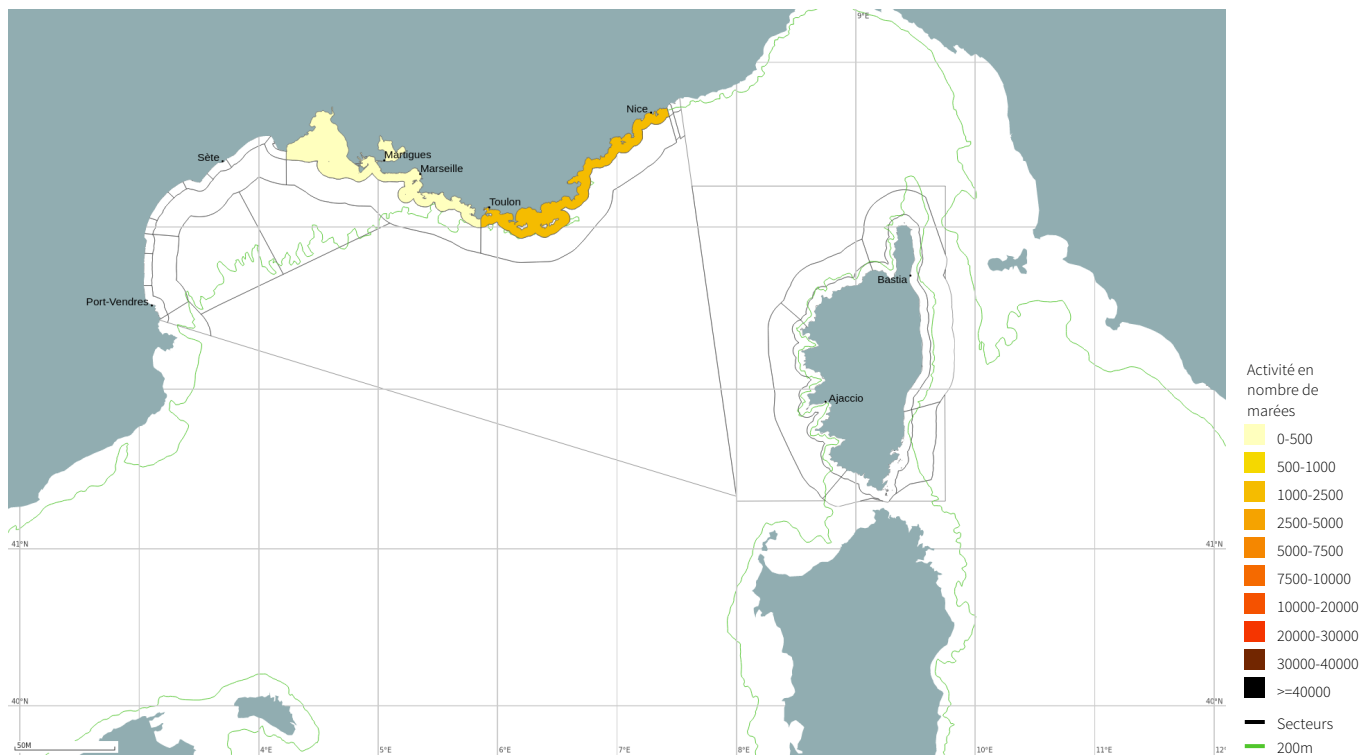


en valeur (€/marée)



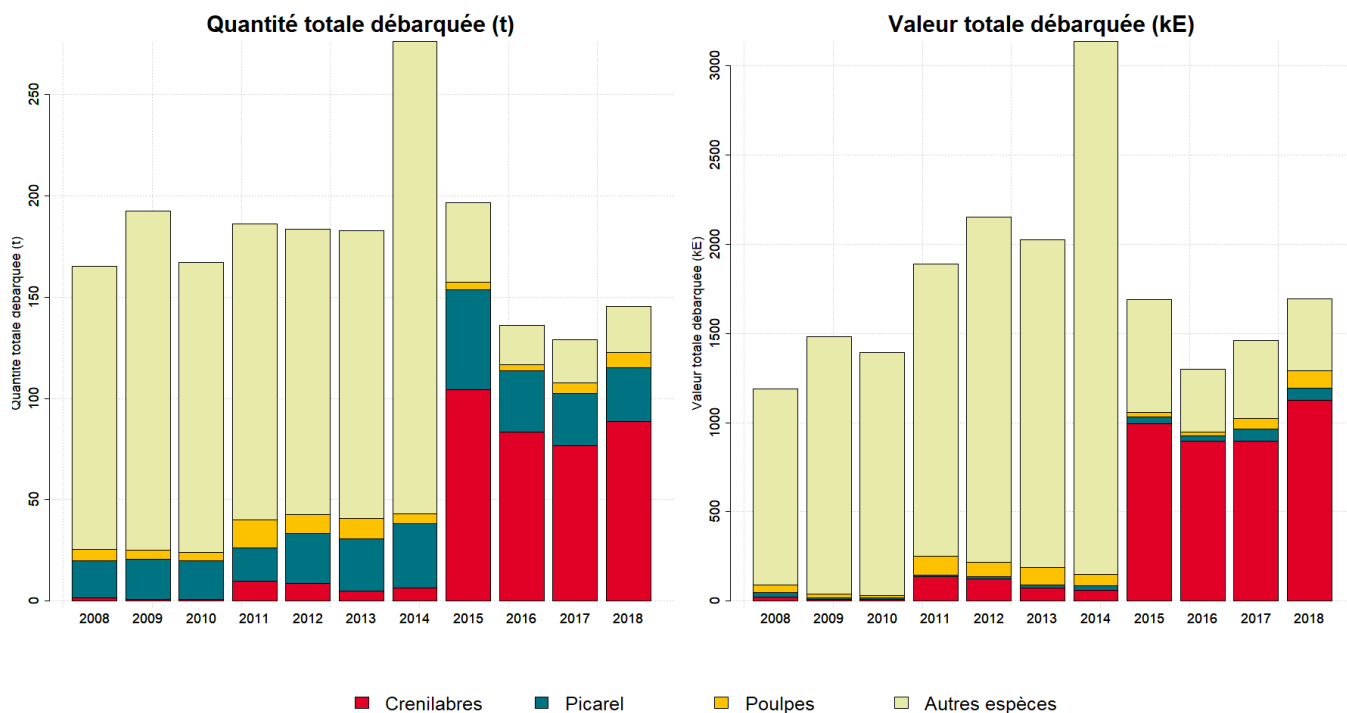


Zones de pêche fréquentées en 2018



Production et composition spécifique

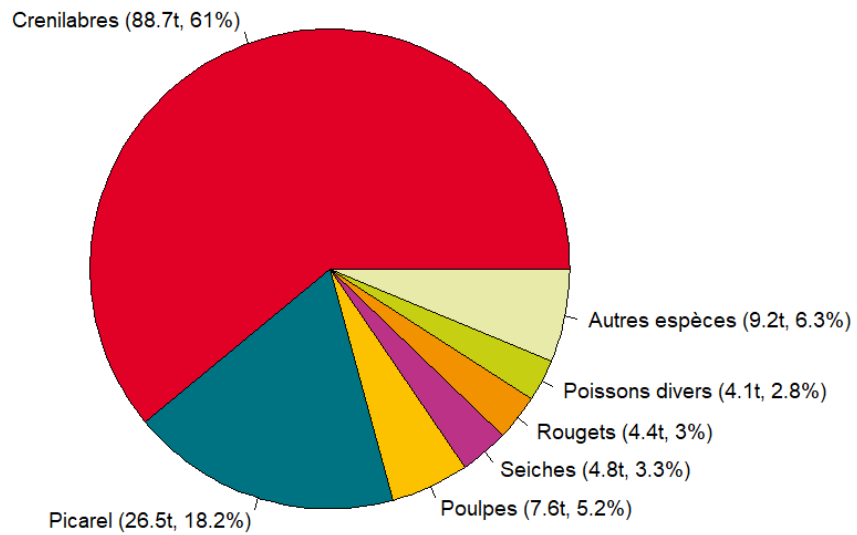
Evolution de la production totale pour les 3 principales espèces



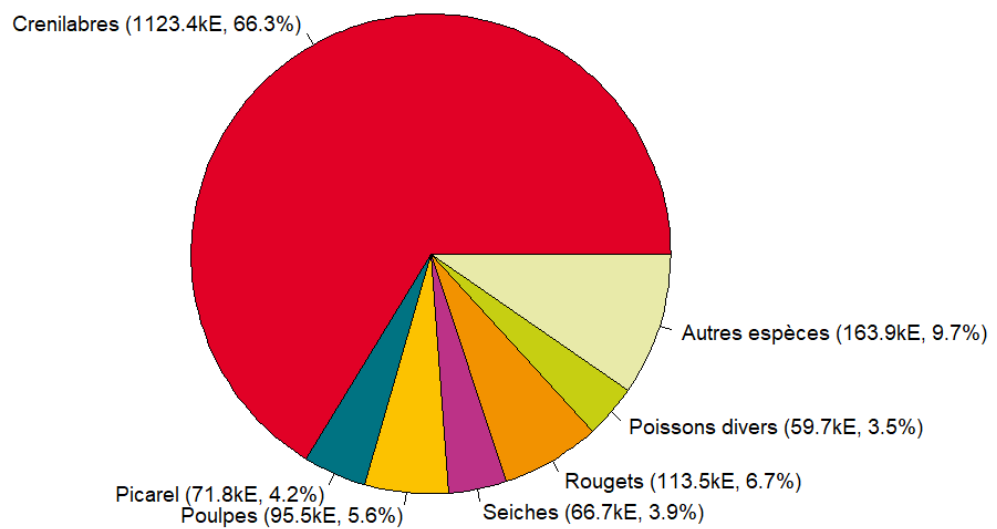


Composition spécifique des débarquements

en volume



en valeur





MERCI !

à tous les pêcheurs qui accueillent des observateurs et à tous ceux qui le feront à l'avenir. Ce travail est le fruit de votre collaboration avec l'Ifremer.

Pour plus d'informations et d'autres fiches de synthèses :
<http://www.ifremer.fr/sih> - Rubrique "Publication"

Contact du Système d'Informations Halieutiques :
harmonie@ifremer.fr



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION





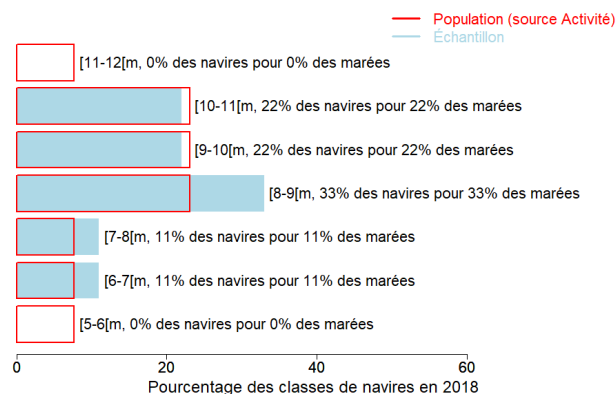
Annexes

Echantillonnage des marées au débarquement des navires de moins de 12 mètres

Caractéristiques techniques du navire moyen échantillonné

	Longueur (m)	Puissance (kW)	Jauge (U.M.S.)	Age (ans)	Effectif à bord (hommes)
Echantillon	8.7	52	5	60	1.9
Population	8.8	51	5	63	1.8

Répartition des navires échantillonnés par catégorie de longueur



Distribution des navires par nombre de marins



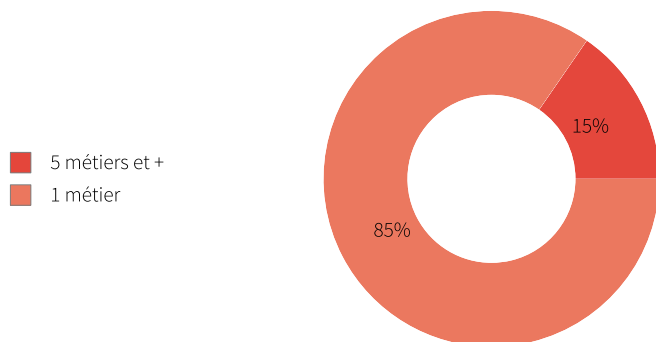


Liste des 10 principaux métiers mis en oeuvre par les 13 navires pratiquant le métier *Ganguis à panneaux*.

La pratique du métier *Ganguis à panneaux* en 2018 représente 111 mois d'activité cumulés sur les 13 navires pratiquant ce métier, soit 8,5 mois d'activité en moyenne par navire. Ces navires pratiquent en complément les métiers présentés dans le tableau ci-joint.

Métiers	Nombre de navires	Nombre moyen de mois d'activité par navire
Ganguis à panneaux	13 (100 %)	8,5
Filets à Divers poissons	2 (15 %)	8
Filets à Rougets	2 (15 %)	7,5
Filets à Crustacés	2 (15 %)	4,5
Filets à Dorades	2 (15 %)	3,5
Filets à Céphalopodes	2 (15 %)	2,5
Casiers à Divers espèces	1 (7 %)	6
Lignes et hameçons à Divers poissons	1 (7 %)	5
Pots à Poulpes	1 (7 %)	4
Filets à Rascasses	1 (7 %)	1

Polyvalence des navires en termes de métiers pratiqués




En 2018 le nombre moyen de métiers pratiqués par les navires actifs au métier *Ganguis à panneaux* s'élève à 2,2.





Saisonnalité des métiers pratiqués


Nombre de navires actifs par mois et par métier pour les navires actifs à la pêche pour le métier étudié.

	Jan.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Nbre de navires
Ganguis à panneaux	11	12	9	9	9	8	9	8	8	7	10	11	13
Filets à Divers poissons	1	2	2	2	2	1	1	1	1	1	1	1	2
Filets à Rougets		1	1	1	1	1	1	1	2	2	2	2	2
Filets à Crustacés					2	2	2	2	1				2
Filets à Dorades			1		1				1	2	2		2
Casiers à Divers espèces					1	1	1	1	1	1			1
Filets à Céphalopodes	1	1	1	2									2
Lignes et hameçons à Divers poissons					1	1			1	1	1		1
Pots à Poulpes					1	1	1	1					1
Filets à Rascasses											1		1
Lignes et hameçons à Grands pélagiques				1									1
Nombre de navires	11	12	11	11	11	10	11	10	10	9	10	11	13

 de 0 à 2 navires

 de 3 à 5 navires

 de 6 à 8 navires

 de 9 à 12 navires

Estimation du nombre total de marées

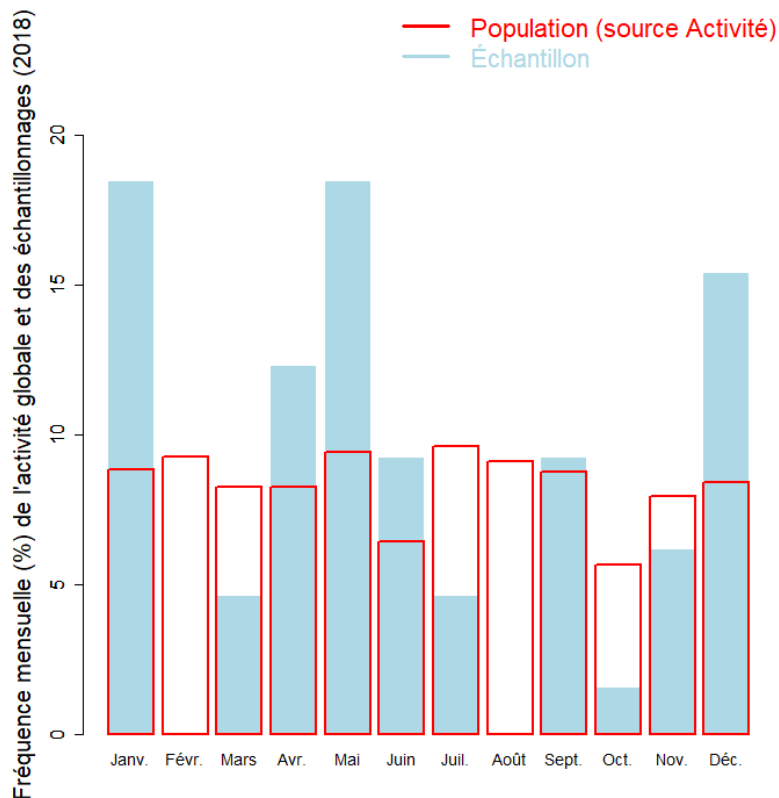
	Nombre de marées total estimé
Estimation basse	1281
Estimation moyenne	1559
Estimation haute	1835

Marées échantillonnées du métier

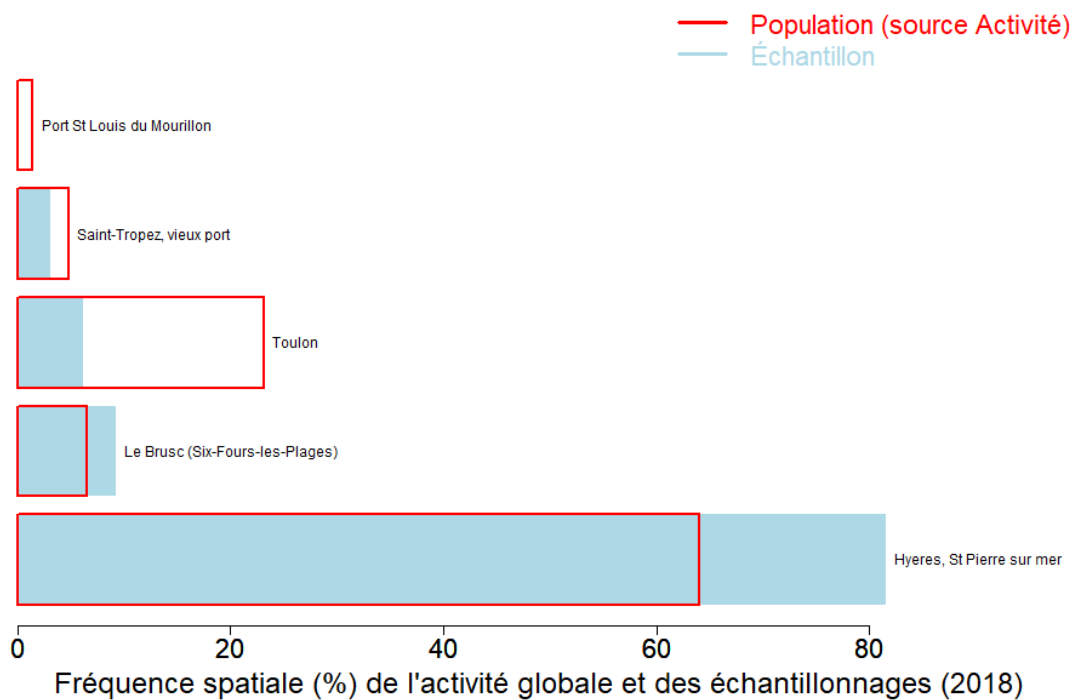
Marées échantillonnées	65
Navires distincts échantillonnés	9 (69% de la population)
Taux d'échantillonnage	4% des marées estimées



Répartition mensuelle des marées échantillonnées



Répartition spatiale des marées échantillonnées





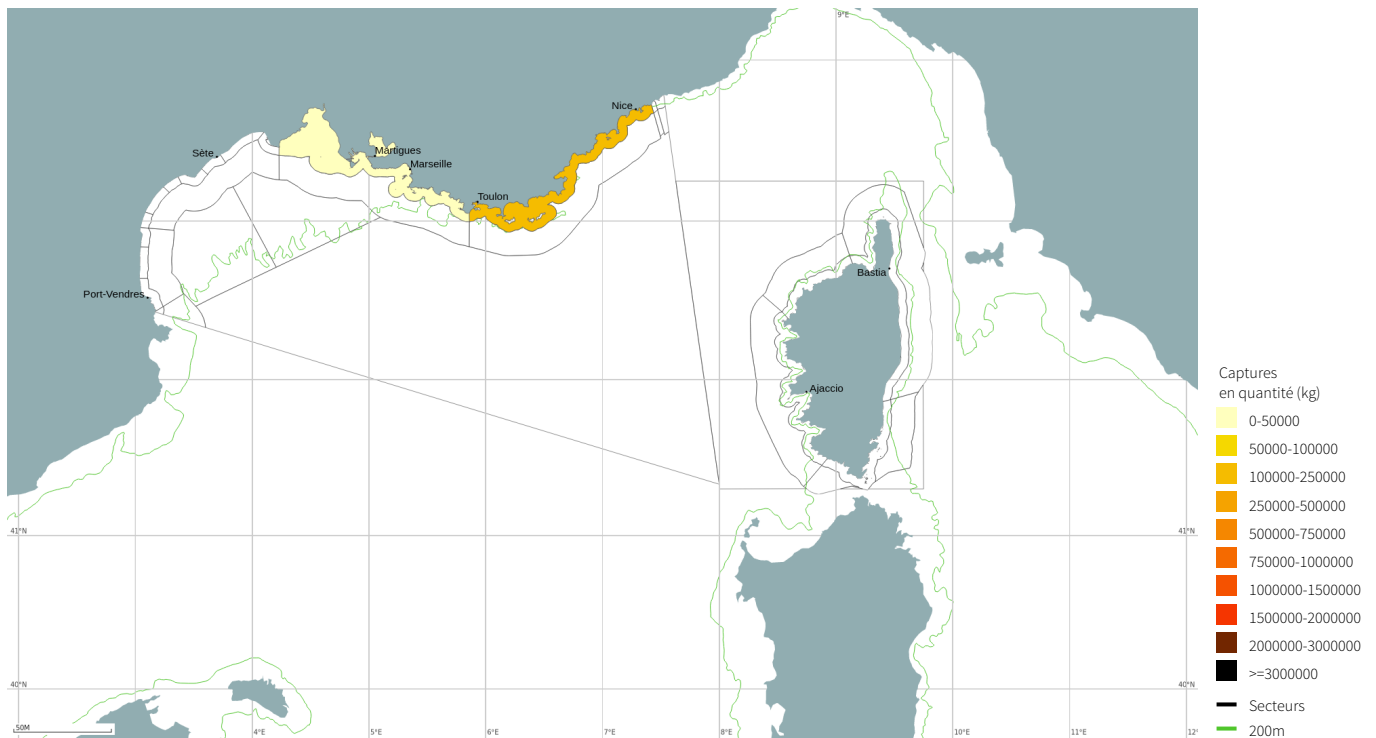
Production estimée en poids vif du métier par espèces

Espèce	Nom local	Pourcentage dans les captures (%)	Estimation basse des captures (t)	Estimation moyenne des captures (t)	Estimation haute des captures (t)	Prix moyen de l'espèce (euro/kg)	Valeur débarquée estimée (milliers euros)
Crenilabres nca		61	69.1	88.7	108.2	12.7	1123.4
Picarels		18.2	20.9	26.5	32.1	2.7	71.8
Pieuvres, poulpes		5.2	6	7.6	9.2	12.6	95.5
Seiches		3.3	3.8	4.8	5.9	13.8	66.7
Rougets nca		3	3.4	4.4	5.4	25.7	113.5
Poissons marins nca		2.8	3.2	4.1	5	14.6	59.7
Rascasse rouge		1.5	1.7	2.2	2.7	24	53.5
Crevettes nca		1.1	1.2	1.6	2	16.6	26.9
Rascasses nca		1	1.1	1.4	1.7	14.5	20
Sar commun		0.7	0.8	1	1.3	16.9	17.5
Sar a tete noire		0.5	0.6	0.8	0.9	20.1	15.5
Congre d'Europe		0.4	0.4	0.5	0.6	8.3	4.5
Saupe		0.3	0.3	0.5	0.6	5.2	2.4
Cigales nca		0.2	0.2	0.3	0.3	21.4	5.7
Murenes		0.1	0.2	0.2	0.3	11.6	2.4
Sparides nca		0.1	0.1	0.2	0.2	12.4	2.2
Marbre		0.1	0.1	0.1	0.2	20.5	2.8
Saint Pierre		0.1	0.1	0.1	0.1	26.4	3
Langoustes nca		0.1	0.1	0.1	0.1	61.5	4.6
Autres espèces		0.1	0.1	0.1	0.1	18.5	2.9
Total		100	113.5	145.3	176.9	11.7	1694.4

Le prix moyen de l'espèce (euro/kg) est directement issu des données recueillies par les observateurs. Les estimations des valeurs débarquées combinent ce prix moyen avec les tonnages annuels.



Distribution géographique des débarquements du métier

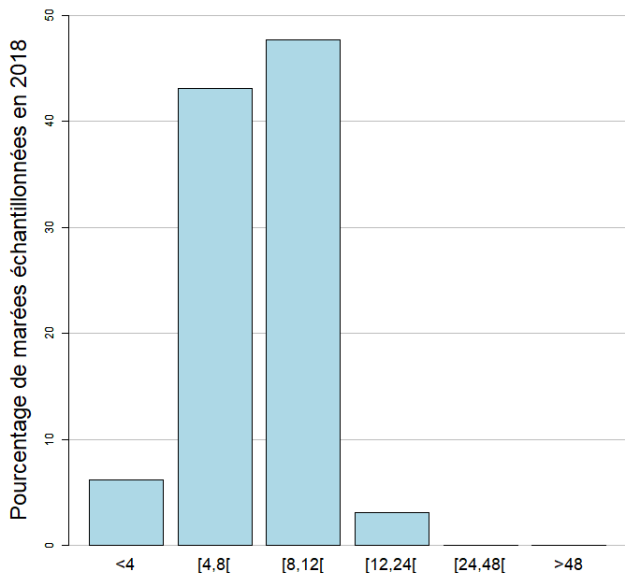


Caractéristiques générales des marées

	Moyenne
Durée (heures) des marées	7.3
Quantité (kg) débarquée par heure de mer	12.7
Quantité (kg) débarquée par heure de pêche engin	34.8
Quantité (kg) débarquée par marée	93.2
Consommation (L) de carburant par marée	21.3
Quantité (kg) débarquée par litre de carburant	4.4
Valeur (euro) débarquée par marée	1086.9
Valeur (euro) débarquée par litre de carburant	50.9

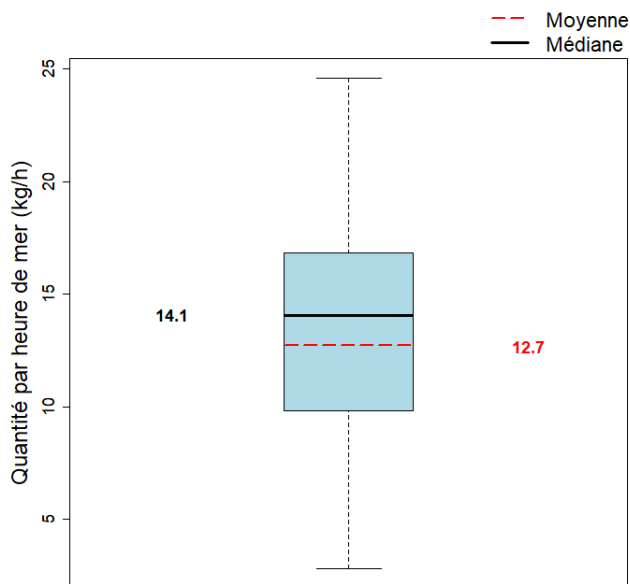


Durées des marées (h)



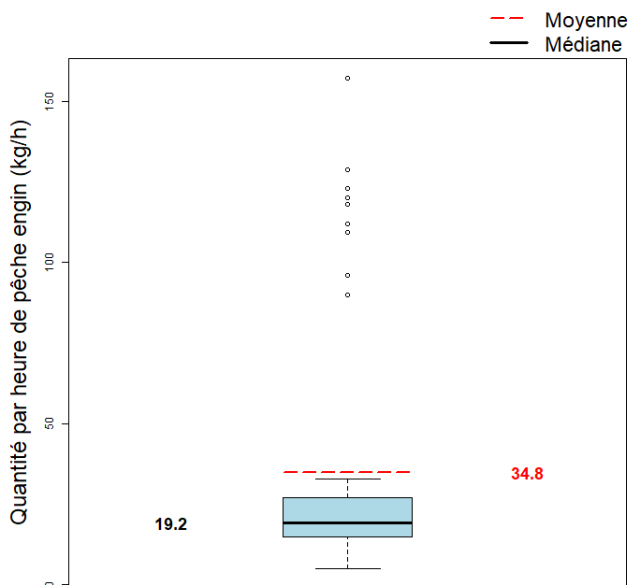
La durée moyenne des marées dans l'échantillon est 7.3 heures.

Quantité par heure de mer (toutes espèces confondues)



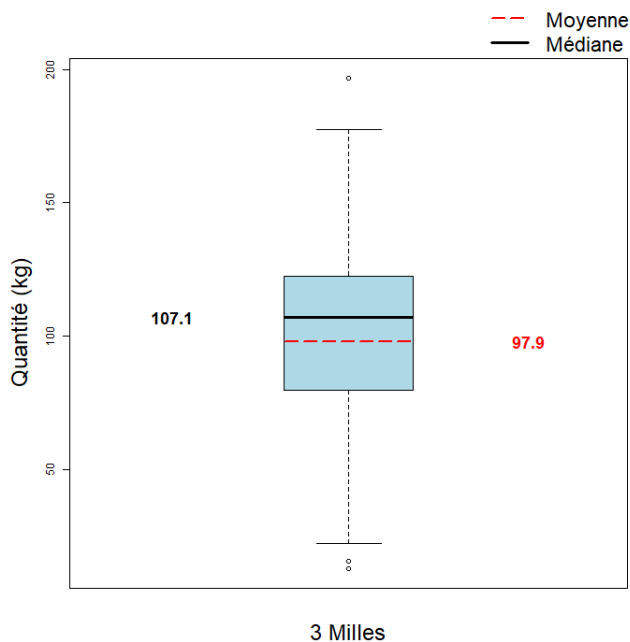
La quantité moyenne débarquée par heure de mer dans l'échantillon est 12.7 kg.

Quantité par heure de pêche engin



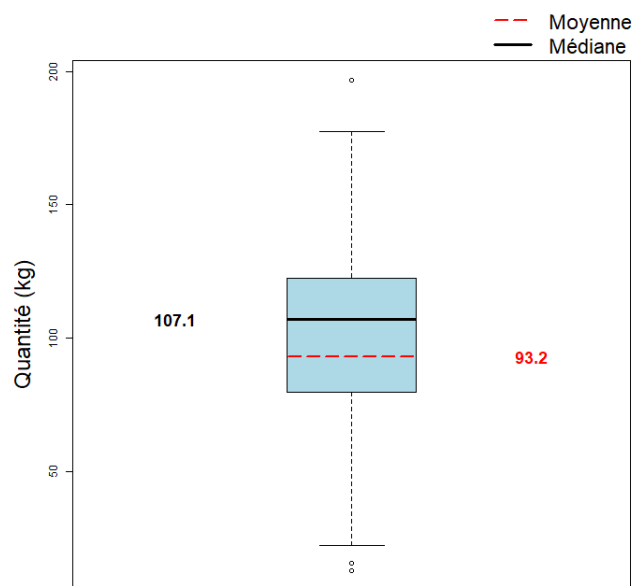
La quantité moyenne débarquée par heure de pêche engin dans l'échantillon est 34.8 kg.

Quantité par gradient distance à la côte





Quantité par marée (toutes espèces confondues)



La quantité moyenne débarquée par marée (toutes espèces confondues) dans l'échantillon est 93.2 kg.



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION



Pour plus d'informations et d'autres fiches de synthèses :

<http://www.ifremer.fr/sih> - Rubrique "**Publication**"

Contact du Système d'Informations Halieutiques :

harmonie@ifremer.fr
